



Changement de nom de bailleur sur contrat pour cause de décès

Par **Julievel**, le **08/10/2019** à **10:50**

Bonjour,

Mon mari et moi-même sommes propriétaires d'un logement locatif. Mon mari récemment décédé, figurait seul en tant que bailleur sur le contrat. Il me faut donc changer le nom et le compte bancaire afin de percevoir les loyers en mon nom.

Dois-je faire un simple avenant au bail pour en modifier les éléments ou une démarche plus approfondie est nécessaire ?

Merci d'avance pour votre aide.

Julie

Par **janus2fr**, le **08/10/2019** à **13:27**

Bonjour,

Il n'est pas nécessaire de modifier le bail. Il vous suffit de prévenir le locataire du changement de propriétaire et de lui donner les nouvelles coordonnées pour le paiement des loyers.